

### Des sacs en plastique jetés dans la mer sont mortels pour certaines espèces ? VRAI - FAUX

C'est VRAI.

Les sacs plastiques représentent un danger pour certains organismes marins (tortues, cétacés, thons...) qui les absorbent en les confondant avec des proies.

Ils provoquent alors leur étouffement ou leur étranglement.

**LE SAVAIS-TU ?** Dans l'environnement, la nocivité d'un produit dépend aussi de sa durée de vie. La durée de dégradation d'un sac plastique est estimée entre 100 et 400 ans. Au stade de déchet, le sac plastique pose de nombreux problèmes car il n'est pas biodégradable. 80 % des sacs ne sont ni triés, ni recyclés, ni incinérés : ils servent de poubelles ou sont jetés à la poubelle ou dans la nature.

En 2010, la distribution des sacs plastiques gratuits aux caisses des magasins sera interdite. Les sacs réutilisables évitent cette distribution.



### Pour que la mer dégrade une bouteille en plastique, il faut plus de 100 années ? VRAI - FAUX

C'est VRAI.

Une bouteille de plastique ne se fragmente pas, elle n'est pas grignotée par les détritivores... Les contenus de nos poubelles peuvent ainsi mettre plusieurs dizaines d'années avant de disparaître. Voici les temps de dégradation de quelques-uns de nos déchets :

- |  |  |
|--|--|
| ➤ Mouchoirs en papier : deux mois              | ➤ Pelures d'orange : six mois                      |
| ➤ Filtres de cigarettes : un à deux ans        | ➤ Chewing-gum et huile de vidange : cinq à dix ans |
| ➤ Boulette de mazout : plusieurs mois          | ➤ Canette en aluminium : 100 ans                   |
| ➤ Sacs et bouteilles plastique : 100 à 500 ans | ➤ Bouteilles en verre : 4 000 ans.                 |

### LE SAVAIS-TU ?

L'**empreinte écologique** mesure le niveau moyen des prélèvements des ressources naturelles de la Terre et s'exprime en hectare (ha) par habitant et par an ou en planète. Si tout le monde vivait comme un français, il nous faudrait disposer de 2,8 planètes. Se nourrir représente 30 % de l'empreinte écologique moyenne d'un français. Ce pourcentage est imputable :

- aux emballages inutiles (25 % environ du poids et 40 % du volume de nos déchets) ;
- aux transports de produits hors saison et à la réfrigération ;
- aux usages de produits chimiques (engrais et pesticides qui polluent les nappes phréatiques).

Actuellement, nous avons dépassé les capacités biologiques de la planète de... 28 %.



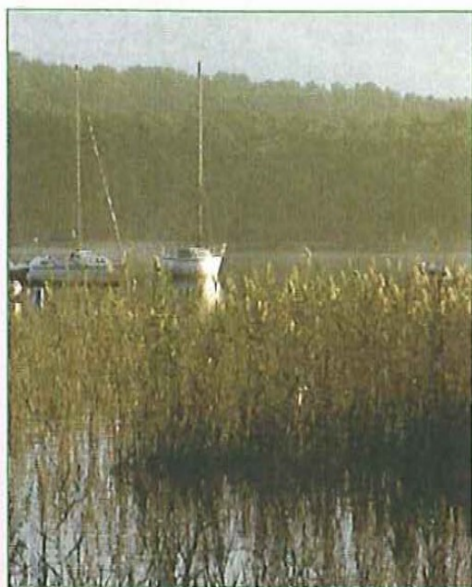
## À marée basse, le territoire découvert par la mer s'appelle une lagune ? VRAI - FAUX

C'est **FAUX**. Ce territoire s'appelle **l'estran**. C'est la partie du littoral située entre les niveaux connus des plus hautes et des plus basses mers.

**LE SAVAIS-TU ?** On utilise aussi le terme « zone de marnage » ou « zone intertidale » ou « zone de balancement des marées ».

L'estran est (au moins en partie) recouvert lors des pleines mers et découvert lors des basses mers. Le niveau correspondant à la limite basse de l'estran aussi appelé « laisse de basse mer » sert généralement d'altitude de référence pour les cartes marines (zéro hydrographique), à la différence des cartes terrestres qui utilisent le niveau de la mer comme référence.

Attention, tous les organismes cartographiques ne considèrent pas la même partie basse : en France, l'altitude prise en compte est le niveau des plus basses mers (coefficient de marée de 120), alors que certaines cartes britanniques se réfèrent au niveau des basses mers moyennes de vives-eaux (coef. de 95).



## Comment s'appelle un territoire couvert de marais et de marécages ?

Une "Zone humide".

**LE SAVAIS-TU ?** Leur biodiversité est remarquable : de nombreuses espèces végétales et animales y vivent.

Elles ne couvrent que 3 % du territoire français mais hébergent de nombreuses espèces végétales, d'oiseaux d'amphibiens et de poissons. Elles sont aussi des étapes migratoires, des lieux de reproduction ou d'hivernage pour ces espèces.

La France est riche de nombreuses zones humides et a identifié environ 80 grandes zones humides dont la conservation est jugée prioritaire. La réserve nationale

de Camargue est la plus grande zone humide de France. Autres zones humides connues de France : baie du Mont Saint Michel, le Val de Loire...